

ASSEMBLEE GENERALE
MISSION LOCALE DU MEDOC
03 MAI 2022 – 10h30
LESPARRE MEDOC

Monsieur Jean Jacques CORSAN, Président de la Mission Locale ouvre la séance et remercie chaleureusement tous les membres présents.

Il salue notamment la participation de Madame Virginie JOUVE, représentant le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et de Monsieur Rotui François TEHEI, Attaché parlementaire de Monsieur Benoit SIMIAN.

Il souhaite remercier l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale pour son travail et son engagement au service de nos jeunes médocains. C'est aujourd'hui une équipe de 23 salariés managés avec grand sérieux. Monsieur le Président informe l'Assemblée du départ prochain à la retraite de la Directrice, Madame Francine VALLAEYS.

Il lui renouvelle ses remerciements pour son investissement et son travail au quotidien et se dit très heureux de son passage au sein de la structure.

Egalement sur le départ à la même date, Madame Michelle GUITARD avec laquelle il collabore depuis une vingtaine d'année, qu'il souhaite également remercier pour la qualité de son travail et son investissement.

Suite aux entretiens de recrutement, une candidature en interne au poste de Directeur a été retenue. Monsieur Benoit GUILLOT, actuellement Responsable de secteur, intégrera ses nouvelles fonctions au 1^{er} août prochain.

Madame Armelle HOSTEIN, Assistante financière, succèdera à Madame Michelle GUITARD.

Deux recrutements sont à venir afin de remplacer les postes vacants : 1 poste de Responsable de secteur et 1 Assistant(e) administratif(ve).

Il évoque également l'extension des locaux de la Mission Locale. Grâce à la location de la maison mitoyenne et les travaux réalisés, nous pouvons dès à présent rassembler l'équipe dans des locaux fonctionnels et renvoyer une image positive auprès de la jeunesse. Il remercie vivement la Mairie de Lesparre pour son investissement dans ces travaux.

Parole est donnée à Madame Francine VALLAEYS qui déroule le diaporama.

Elle présente les chiffres de l'activité 2021 :

CHIFFRES CLES

19 lieux d'accueil

22 professionnels
au service des jeunes et des
entreprises

1 579 jeunes
accompagnés

11 446
entretiens





PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LA MISSION LOCALE

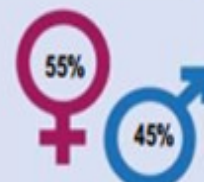


En 2021,
1 579 jeunes
ont été accompagnés et
ont bénéficié de
11 446 entretiens

Parmi eux
498 jeunes
ont été reçus en premier accueil

Profil du public au premier premier accueil

-  26% des jeunes sont mineurs
-  37% des jeunes n'ont pas de diplôme
-  21% n'ont aucun moyen de transport
-  35% ont le permis B



70% habitent chez

44% des jeunes ne sont pas inscrits à Pôle Emploi au premier accueil

LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

CEP PACEA



1 237 jeunes
en parcours
soit 78% des jeunes accompagnés

48% des jeunes
sont en situation professionnelle à la
sortie (emploi, formation...)

La Garantie Jeunes

Un droit ouvert pour les jeunes en situation de
précarité

Focus sur la dynamique d'accès à l'emploi, parmi
les sortants 2021

74% ont occupé une situation professionnelle après
la sortie (emploi, formation, alternance)



Garantie Jeunes

236 jeunes
entrés dans le dispositif

47% des jeunes
n'ont pas de diplôme

706 292 € attribués à
344 jeunes

L'ACCES A L'EMPLOI, L'ALTERNANCE ET LA FORMATION

653 jeunes
ont accédé à l'emploi

soit 958
Contrats de travail signés

193 stages en entreprise
immersions pour découvrir l'entreprise ou confirmer un projet

97 entrées
en Alternance

168 jeunes
ont suivi une
formation
professionnelle

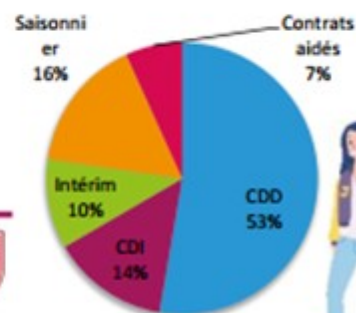
30 jeunes
ont réintégré
la formation initiale



140 offres d'emploi collectées
469 Entreprises contactées

110 jeunes sont entrés en formation dans le
cadre du Plan Régional de Formation

dont 37 sur des actions qualifiantes



Elle précise qu'en ce début d'année, on constate une baisse des 1ers accueils, situation commune à l'ensemble des missions locales de Nouvelle Aquitaine.

Afin d'aborder le point suivant, Monsieur Gérard GONZALEZ, Trésorier de l'Association, fait lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'Administration. L'exercice 2021 est clôt au 31 décembre 2021 et présente un excédent de 4 087 euros.

Monsieur Jérôme COUTAND, Commissaire aux comptes, intervient afin de présenter son rapport à l'assemblée. Cela fait une vingtaine d'année de collaboration et il a toujours connu une gestion en « bon père de famille », les comptes peuvent être certifiés sans difficulté. La Mission Locale dispose d'un fond de roulement assurant 2.5 mois d'activité, ce qui est cohérent selon son point de vue.

Le Trésorier propose à l'Assemblée d'affecter l'excédent d'exercice (4 087€) aux fonds propres de l'Association, portant ainsi leur montant à 219 048 €.

L'affectation du résultat en fonds propres est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Madame Danielle FERNANDEZ, Vice-Présidente, intervient et présente les statuts actualisés de la Mission Locale.

Changement de nom : la Mission Locale du Médoc devient Mission Locale Avenir Jeunes Médoc

L'adresse évolue en 34-36 cours Jean Jaurès à Lesparre-Médoc.

Intégration des Communautés de Communes (Médoc Cœur de Presqu'île et La Médullienne ont adopté la compétence).

Il n'y a pas d'interrogation, les statuts sont adoptés à l'unanimité et seront transmis pour validation aux services de la Préfecture.

Madame Francine VALLAEYS reprend la parole pour présenter les photos de nos nouveaux locaux. On peut voir un « avant » et un « après ». Elle remercie également la Mairie de Lesparre-Médoc pour son investissement ainsi que les corps de métiers qui sont intervenus :

- Jérôme GUEGUEN Maçonnerie à Carcans (travaux de démolition et maçonnerie)
- Atlantic Second Œuvre (ASO NSL) à Lamarque (sols, plafonds, doublage et menuiserie)
- Electricité Générale GASTON Christophe Jean à Jau Dignac Loirac (électricité)
- L'association SIAE RELAIS SERVICE PRO dont le siège est à Saint André de Cubzac (peintures intérieures) et qui vient de s'installer sur le Médoc.

Une très bonne entente sur le chantier a permis une progression rapide des travaux. Elle souhaite également remercier l'ensemble de l'équipe pour sa participation dans les choix de matériaux, couleurs, etc...

Elle donne la parole à Monsieur Benoit GUILLOT qui poursuit dans la présentation des actions de la Mission Locale, évoquant notamment le nouveau dispositif gouvernemental : le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) mis en place depuis la fin mars 2022 en remplacement de la Garantie Jeunes.

Il s'agit d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer 6 à 12 mois. Lorsqu'un jeune signe un contrat, il bénéficie d'un accompagnement par un conseiller dédié, d'un programme intensif (15 à 20 heures par semaine minimum) et d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois (sous conditions).

Au questionnement d'une des membres de l'Assemblée, Madame Francine VALLAEYS demande que chaque élu souhaitant connaître les chiffres de sa propre commune laisse son adresse mail afin qu'elle puisse les communiquer personnellement. Le diaporama ainsi que le compte rendu de cette Assemblée seront mis en ligne sur notre site <https://missionlocalemedoc.fr>

Aucun autre point n'étant abordé, Madame Danielle FERNANDEZ, souhaite ajouter quelques mots en conclusion.

Elle remercie toute l'équipe de la Mission Locale qui s'accroche toujours dans le but d'assurer un avenir à nos jeunes médocains.

Une nouvelle équipe de Direction voit le jour, certainement une autre façon de voir mais toujours dans le même esprit positif et l'objectif d'accompagner les jeunes vers un avenir professionnel et un plaisir de vivre en Médoc.

Elle remercie également toutes les communes, le rôle des élus étant primordial dans la présentation de notre activité et la justification des sommes allouées. Ils sont les porte-paroles de la Mission Locale.

Sans nouvelle question, Madame la Vice-Présidente clôt la séance à 12 heures.